La FNEC-FP FO 53, la FSU 53 et la CGT Educ'Action 53 boycottent la F3SCT départementale du 10 novembre.

Nos organisations dénoncent depuis des années la dégradation des conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale et l'insuffisance des réponses apportées aux alertes.

Dans les écoles, les collèges, les lycées et les services, les personnels subissent les conséquences du manque de moyens : postes supprimés, remplacements non assurés, manque d'AESH, surcharge de travail, multiplication des tâches et des injonctions. L'épuisement professionnel, les violences envers les personnels ne peuvent être banalisés. La santé et la sécurité ne sont pas des variables d'ajustement budgétaire.

En Mayenne, les remontées des équipes et les signalements dans les registres santé et sécurité au travail témoignent de cette réalité. Des personnels doivent faire face à des situations qui les mettent en difficulté, voire en danger, sans disposer des moyens nécessaires pour exercer leurs missions. Les directeurs d'école, les enseignants, les AESH, les personnels de vie scolaire, administratifs, sociaux et de santé ne peuvent continuer à compenser les carences de l'institution.

Le manque d'accompagnement humain et de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux laisse des élèves sans réponse adaptée à leurs besoins. Le non-respect des notifications d'accompagnement et d'orientation engendre de la souffrance au travail. Il faut recruter les AESH nécessaires, renforcer les RASED, créer les postes spécialisés indispensables, les postes d'infirmières de médecin, et ouvrir les places dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour répondre à toutes les notifications de la MDA. Les conditions matérielles de travail exigent également des mesures concrètes : rénovation des locaux, protection contre l'amiante et le radon, qualité de l'air, températures compatibles avec le travail et les apprentissages. Les personnels doivent être informés des risques et effectivement protégés.

Depuis plusieurs semaines, la jeunesse et les personnels se mobilisent pour les postes, les moyens et l'avenir de l'École publique. Ces revendications rejoignent pleinement celles que nous portons pour la santé, la sécurité et les conditions de travail. La mobilisation du 5 novembre les a de nouveau exprimées avec force. Les choix d'austérité aggraveraient encore une situation déjà dégradée.

Nous refusons que les travaux de la F3SCT se limitent à une succession de groupes de travail, de constats et de bilans, sans que les moyens nécessaires soient engagés. La prévention ne peut reposer sur des protocoles sans effet, sur des conseils individuels pour supporter la surcharge ou sur le renvoi des responsabilités aux équipes. Elle doit agir sur les causes de la souffrance au travail.

Nos organisations syndicales exigent :

- l'abandon des suppressions de postes et les recrutements nécessaires pour assurer les missions et les remplacements
- le respect des notifications d'accompagnement et d'orientation vers les établissements et services médico-sociaux (IME, ITEP…), avec les personnels et les structures nécessaires, l'abandon des PAS et des PIAL
- l'allègement effectif de la charge de travail et le respect des missions et des obligations de service
- des mesures de protection immédiates face aux violences, aux menaces et aux situations de danger
- des réponses rapides aux demandes de protection fonctionnelle et sa mise en œuvre effective
- des réponses concrètes aux signalements, un suivi des mesures prises
- le recrutement de médecins de prévention et le respect de leurs préconisations
- un plan financé de rénovation et de sécurisation du bâti scolaire.

Nous refusons de banaliser la dégradation des conditions de travail. Nous demandons des engagements précis, des moyens et un calendrier de mise en œuvre. Nous appelons les personnels à se réunir pour discuter des suites de la mobilisation et des moyens de faire aboutir leurs revendications.

La santé et la sécurité des personnels exigent des moyens et des actes, maintenant.

*À Laval, le 10 novembre 2026*